

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT



Sommaire

Utilisation des produits phytosanitaires.....p2

Étiquetage de l'origine du lait et de la viande.....p5

Bilan saison chasse.....p5

Conseil d'Administration JA34.....p7

Agenda JA34.....p7

Tournées cantonales.....p8



L'EDITO

La nature a
Horreur du vide



Visiblement l'Etat aussi !

Notre quotidien est lié à notre activité. Nous sommes des chefs d'entreprises, parfois avec du personnel et chaque jour nous avons à régler des problèmes sur nos exploitations. Que ce soit pour un retard de livraison, une mise bas qui se passe mal, ou un « accident » climatique, comme une grêle et/ou une sécheresse. Mais on peut facilement rajouter à cela les longs, très longs retards de paiement, comme les soldes PAC, certes en partie compensés par des ATR, mais qui ne nous donne aucune possibilité d'investir car sans visibilité sur les échéances.

Et puis la réglementation !

Le 3 octobre dernier, nous avons invité les élus de la république, députés, sénateurs, maires, à une visite terrain sur l'impact du projet d'arrêté sur l'utilisation et la ventes des produits phytosanitaires, qui viendrait en remplacement de l'arrêté de 2006, abrogé en juillet dernier par le Conseil d'État pour un vice de forme. Vous en avez sans doute entendu parler que ce soit au travers des flash infos, ou des médias. L'idée des ministères de l'environnement, de la santé et de l'agriculture, est de durcir les contraintes notamment sur les ZNT, en rajoutant en plus des cours d'eau, les ZNT « riverain » à proximité d'habitation, et les ZNT « Zones non Cultivées Adjacentes » sur la forêt, les haies et bosquets, et les fossés qui bordent nos parcelles, très présents chez nous dans l'Hérault. Cet arrêté est tout simplement inapplicable dans la configuration de notre parcellaire : plus de la moitié de notre SAU serait inexploitable.

Inacceptable ! Rajouter de la contrainte à la contrainte.

La réglementation déjà impérieuse et déloyale va nous mettre encore plus en défaut sur un marché mondialisé, face à des pays comme l'Espagne qui produisent déjà à des coûts moindres.

Insupportable ! Fragiliser le renouvellement des générations.

Chaque jour nous devons faire face à nos propres problèmes, nous sommes aussi dépendant des aléas climatiques et du marché. Si pour le premier il existe des assurances, pour le second c'est un autre sujet. Mais malheureusement en France, nous pouvons rajouter les aléas réglementaires. Toujours changeant et toujours plus contraignant. L'Hérault est l'un des départements le plus touché par le faible taux d'installation. Si demain un tel arrêté ou un autre aussi handicapant venait à passer, c'est l'avenir de nos fermes qui sera compromis.



Aude GEIGER
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 97
www.jeunesagriculteurs34.fr
syndical.jeunesagriculteurs@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 98
www.pointinfo34.com
info_installation34@saporta.net
Permanences sur rdv :

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault, Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève

Camille BANTON
Secrétaire Générale JA34

Samuel MASSE
Président JA34

Séverine JOURNET
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 92 18 11
jeunes_agriculteurs34@saporta.net

Utilisation des produits phytosanitaires

Danger pour la ferme France !

Après la requête de l'Association Nationale des Pommes et des Poires (ANPP) et la demande du Conseil d'État d'abroger l'arrêté de 2006 qui régit les règles de mise en marché et d'utilisation des produits phytosanitaires en France, l'ensemble du réseau national s'est mobilisé et des actions syndicales ont été menées dans 70 départements.

En effet, pour éviter tout vide juridique, un nouvel arrêté interministériel doit être signé au plus vite, cependant les propositions qui ont été faites sont lourdes de conséquences pour la Ferme France.

Dans l'Hérault nous avons rencontré les élus de notre territoire sur l'exploitation de Samuel MASSE (commune de St Bauzille de Montmel) afin de faire le point et de les sensibiliser sur l'impact de la révision de cet arrêté sur notre agriculture. En effet **sur la seule commune de St Bauzille de Montmel ce sont près de 328ha de SAU qui disparaissent (soit 68% de la SAU communale)** et ce sans compter les ZNT "fossé" non cartographiables et représentant pourtant la face cachée de l'iceberg... Les conséquences pourraient être désastreuses, que ce soit à l'échelle du département ou de la France, sur le maintien des exploitations en place, sur l'installation de jeunes, sur l'emploi et l'économie des zones rurales !



DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

Les propositions des ministères – Agriculture, Environnement et Santé – conduisent à un recul important de la production de la Ferme France. Par leur complexité et leur inapplicabilité, si elles devaient rester en l'état, ces mesures provoqueraient :

- Un retrait potentiel de plusieurs millions d'ha de la production, par l'introduction de nouvelles zones non traitées et les nouvelles modalités à respecter pour réduire les ZNT,
- **Un recul important de la production alimentaire de la ferme France,**
- La suppression de milliers d'emplois agricoles,
- La perte de plusieurs milliards d'euros par an en termes de chiffre d'affaire agricole,
- **Une insécurité juridique encore plus importante pour les agriculteurs** du fait de la complexité des mesures proposées et d'une estimation du vent en km/h,
- **Un manque de cohérence entre les réglementations** : des problèmes de lisibilité et d'applicabilité,
- **Des distorsions de concurrence accrues** avec les autres producteurs européens.

ACTIONS ET PROPOSITIONS

Pour **produire en France et consommer français**, pour **défendre nos paysages**, pour sécuriser les pratiques agricoles, pour **reconnaître la mutation des pratiques des agriculteurs en faveur de l'environnement** et de leur mobilisation pour préserver les populations, nous demandons :

- **De conserver l'équilibre du texte de 2006 ;**
- **d'accélérer la signature d'arrêtés préfectoraux départementaux**, conformes à la loi d'avenir, pour protéger les lieux publics accueillant des personnes vulnérables. Cet arrêté a été signé dans plusieurs départements dont l'Hérault et témoigne des efforts faits par la profession.

Lors de la rencontre du groupe technique du comité de



La Safer au cœur de l'installation des jeunes



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

Lors de la rencontre du groupe technique du comité de rénovation des normes le ministère de l'agriculture a défendu son projet et les ministères de l'environnement et de la santé ont même demandé d'aller encore plus loin sur la question du vent, des fossés, des riverains... **JA et FNSEA ont écrit, avec le Conseil de l'Agriculture Française, à tous les ministres concernés** pour dénoncer leur attitude et le non-respect des engagements du gouvernement sur la nouvelle méthode de travail sur l'élaboration des normes annoncée par le premier ministre le 3 septembre 2015. Une **réunion avec les présidents de groupe de l'assemblée nationale est également en cours d'organisation.**

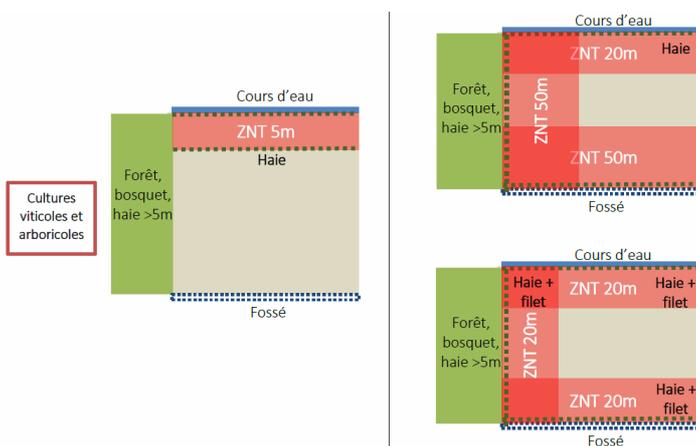
MOBILISEZ VOUS POUR VOTRE AVENIR

Face au buzz médiatique simpliste la pression locale est indispensable pour se faire entendre. Il est temps de ramener les élus à la réalité du terrain. Si les choses n'évoluent pas rapidement au niveau national **nous aurons besoin de vous pour une action de grande ampleur . Nous aurons besoin de vous tous pour défendre notre agriculture et nos exploitations !**

Nous devons rester très actifs sur le sujet et plus mobilisés que jamais ! Cela vous concerne tous, quelque soit votre production, et votre mode d'exploitation !

La mobilisation de tous les départements est essentielle dans ce bras de fer qui va nous opposer à tous ceux qui font la chasse à l'utilisation des produits phytosanitaires. Nous ne pouvons pas encore accepter une sur-réglementation française qui répond à une ambiance alimentée par les marchands de peur, et encore moins dans un contexte de crise tel que le vivent aujourd'hui toutes les productions.

Les ZNT : ce qui change...



CUMA



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel: 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de
pièces détachées

Offres de
financement



10 rue des entrepreneurs
34290 SERVIAN
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
Tél : 04 68 27 56 19

CLAAS

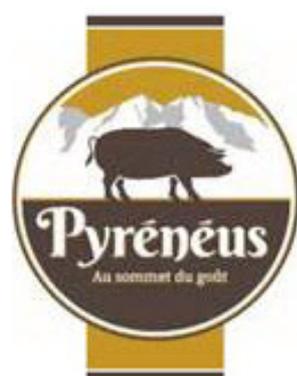




Arterris lance Pyrénéus la nouvelle marque de caractère de la grande région et choisit Guasch comme distributeur

Régis Serres, président d'Arterris et Bernard Guasch, PDG des établissements Guasch & fils annoncent le lancement d'une nouvelle marque de commercialisation de viande de porc Sud de France. Son nom, évocateur des campagnes pyrénéennes, témoigne de l'ancrage territorial de la marque intégralement issue de la grande région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. C'est donc aujourd'hui que voit le jour Pyrénéus, une marque gourmande, fruit de la politique commune d'Arterris et Guasch de valorisation des produits issus du terroir.

Une nouvelle marque du terroir



Destinée aux circuits traditionnels, la marque Pyrénéus évoque son territoire bordé des Pyrénées, son relief et sa nature préservée qui offre à la filière porcine de la région un cadre d'élevage propice à la viande de qualité. Cela implique que les animaux soient nés et élevés dans la région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées.

Les porcs sont nourris avec 60% de céréales minimum et 100% de celles-ci sont d'origine Française. De plus, expert en nutrition animale, Arterris s'engage à alimenter les animaux de cette filière avec 15% de Triticale minimum (céréale rustique née du croisement entre le seigle et le blé) cultivé sur les territoires d'Arterris.

Un circuit de proximité

La collaboration d'Arterris et de Guasch résulte d'une vision historique prônant qualité, traçabilité et valorisation des élevages de la région grâce à une sélection et un suivi rigoureux du champ jusque dans l'assiette. Ce circuit de proximité permet une production et une distribution régionale mettant ainsi en avant les traditions du territoire grâce à une viande de qualité produite par 30 éleveurs pour environ 18 000 porcs.

Le partenariat entre Arterris et Guasch a permis de déployer les produits issus de Pyrénéus de la viande fraîche jusqu'à la charcuterie. Son référencement Sud de France, dorénavant présent en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, renforce les valeurs de Pyrénéus. Son déploiement interviendra dans les jours qui viennent sur l'ensemble des circuits de commercialisation traditionnels.

Les habitants de la nouvelle région Occitanie « Pyrénées - Méditerranée » peuvent donc désormais goûter au meilleur de notre terroir pur produit du Sud. En effet, Pyrénéus puise son caractère grâce à des producteurs locaux situés sur les contreforts des Pyrénées occidentales.

Étiquetage de l'origine du lait et de la viande

Une action aux objectifs multiples

UNE TRANSPARENCE RELATIVE : SEULS CERTAINS PRODUITS TRANSFORMÉS, ET SEULEMENT À PARTIR D'UN CERTAIN TAUX

Au 1er janvier 2017, malgré les réticences des industriels, l'étiquetage mentionnant l'origine du lait et de la viande dans certains produits transformés devient obligatoire. Les seuils d'incorporation minimum ont été annoncés par Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, lors de sa visite au SPACE. Une annonce dont peut se féliciter la profession, mais qu'il faut néanmoins relativiser.

« Cette nouvelle traçabilité ne concerne que les produits laitiers avec plus de 50% de lait, et les plats préparés avec plus de 8% de viande » (CP JA). De plus, certains produits contenant des produits laitiers ne sont pas soumis à cette réglementation, les croissants pur beurre et les crèmes desserts par exemple. Il faudra être extrêmement vigilant, le risque étant que les industriels modifient leurs recettes de manière à échapper à cette nouvelle réglementation.

Pour les JA cette nouvelle traçabilité est une avancée mais elle doit être pérennisée au-delà des deux années prévues, pour répondre aux attentes tant des agriculteurs que des consommateurs.

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE L'AGRICULTURE ET UN COUP DE POUCE AU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

En effet, cette obligation d'étiquetage permet notamment aux agriculteurs de valoriser leur production, mais aussi aux consommateurs de connaître l'origine du produit qu'ils achètent et consomment. Les scandales à répétition de l'industrie agroalimentaire ont entraîné une méfiance des consommateurs. Pour nous, donner le maximum de visibilité au consommateur permettra de redonner confiance, de donner le choix de l'origine des produits et l'assurance d'acheter français.



Tous les produits sont concernés par des pratiques frauduleuses en matière d'étiquetage, au-delà des produits laitiers et carnés. Nous avons pu observer dans l'Hérault lors de contrôles dans la grande distribution que le rayon vin, et notamment les BIBs, est également concerné, avec des emballages et étiquettes portant à confusion, jouant sur les limites de la réglementation pour mieux tromper le consommateur sur l'origine du vin. Il faut que cela cesse !

Une production valorisée c'est un agriculteur qui peut se développer, embaucher et transmettre son exploitation aux générations futures. Pour nous, JA, il est important de montrer aux jeunes que faire le choix de devenir agriculteur assurera leur avenir. Le métier d'agriculteur évolue avec son temps, se modernise, tout en se préoccupant de l'environnement, de la qualité et de la traçabilité de ses productions. L'Origine française de nos produits est depuis toujours un signe de qualité reconnue par les consommateurs.

Assurons l'avenir de l'agriculture française en mentionnant l'origine des produits en rayons. Les Jeunes Agriculteurs seront vigilants pour que cette réglementation, un progrès qui éclaire et renforce l'avenir de l'agriculture, soit respectée et rendue obligatoire.

Bilan saison chasse

Enquête au sein du réseau !

Afin de faire un bilan de la saison chasse qui vient de s'écouler, les JA de l'Hérault et la FDSEA34 ont mené une enquête sur les relations entre chasseurs et agriculteurs et sur les dégâts liés au gibier. Cette action a permis d'une part de mettre en évidence certaines problématiques et attentes des exploitants, notamment concernant les mesures de défense des cultures et les conditions d'indemnités. Et d'autre part de faire ressortir les points de désaccord entre chasseurs et agriculteurs sur les pratiques liées à la chasse.

Pour le moment l'étude porte sur un petit groupe d'agriculteurs, il nous faut élargir cette étude et rassembler un maximum de données pour avoir un aperçu fiable de la réalité et

ainsi pouvoir engager des actions sur ce sujet.

Il est important de rassembler les données du réseau JA afin de porter votre voix en commission chasse et d'avoir des infos autres que celles émanant du réseau des chasseurs.

Cette enquête est anonyme et ne vous prendra pas plus de 15 minutes, alors mobilisez-vous ! Elle est disponible sur le facebook des JA. **Pour obtenir des mesures les plus favorables possibles, pour faire remonter les problèmes, nous avons besoin de votre retour du terrain !**

Pour vous, pour le réseau, pour défendre l'agriculture !!



PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
— Vins de cépages —



DEVENEZ PAYS D'OCOLOGUE

Pour mériter leur label IGP, tous les vins Pays d'Oc sont dégustés chaque année : pas besoin d'être un expert pour être sûr de leur qualité.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mondeuse carignan
chenanson cinsaut cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marselan grenache gris sauvignon viognier grenache blanc
muscat à petits grains carignan blanc chasan morrastel chenin clairette colombar macabeu marsanne mauzac muscat
d'alexandrie piquepoul blanc négrette roussanne sémillon terret blanc ugni blanc vermentino nielluccio tempranillo gre-
nache gris gewurztraminer muscat de hamburg sauvignon gris gros manseng bourboulenc altesse petit manseng sylvaner
pinot blanc riesling sauvignon gris carignan blanc



© 2014 - Tous droits réservés

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Conseil d'Administration JA 34

Du nouveau pour les cantonales !

Le Conseil d'Administration des JA de l'Hérault s'est tenu lundi 17 octobre, en présence de représentants de tous les cantons. Avec un ordre du jour chargé, ce CA a été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des dossiers syndicaux, avant de lancer un travail sur l'organisation et le contenu des cantonales pour en faire un événement fédérateur et convivial.

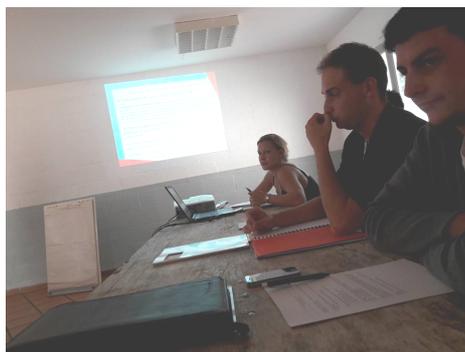
Les thèmes à l'ordre du jour ont été notamment, l'utilisation des produits phytosanitaires et la pression syndicale à maintenir sur ce sujet, l'enquête sur la saison de chasse et les problèmes liés au dégât de gibier. La cartographie des cours d'eau a aussi été abordée pour faire le point sur l'avancement du dossier. Alexandre PAILHES conseiller en aménagement à la Chambre d'agriculture, est intervenu pour présenter le Groupe de Travail sur l'Urbanisme et l'Agriculture afin de relancer la dynamique de ce groupe et de sonder les représentants JA sur les sujets qu'ils souhaitent y être abordés.

Un point financier concernant les cotisations était aussi nécessaire, avec l'augmentation des cotisations national et régionales. Le JA Mag a aussi fait l'objet d'une discussion, sur le contenu et le format de diffusion des pages Hérault : une version numérique envoyée par mail est sérieusement envisagée et fera l'objet d'un sondage lors des cantonales.

La tournée cantonale a été le sujet central de ce CA. Face au manque de dynamisme des échelons locaux les JA de l'Hérault souhaitent faire de ce moment un temps fort de la vie des cantons, basé sur la convivialité et la défense du métier, les mots d'ordre du syndicat. Après un bilan par chacun des JA présents sur les points positifs et négatifs des cantonales, des groupes de travail ont été mis en place afin de faire émerger des idées d'action ou de fonctionnement pour relancer la dynamique des cantons, chercher de nouveau adhérents; et rendre les cantonales plus attractives (cf. p8).

Enfin, la réunion « bilan feria 2016 » s'est tenue dans la foulée : l'occasion de faire le bilan financier de cette Féria, d'en faire ressortir des éléments utiles à l'organisation de la prochaine édition et de réfléchir à la destination du traditionnel « voyage feria » ouvert à tous les bénévoles qui sont venus participer à l'édition 2016 de la Féria de Béziers !

Après l'effort, le réconfort! Un apéro et repas bien mérités sont venus clôturer ces 5 heures de travail! Les JA c'est aussi une ambiance conviviale et des moments de partage !



Heureux événement

Elena Mas

Félicitations à Emeric MAS et Jennyfer BRIEUDES qui ont le plaisir de vous faire part de l'agrandissement de la famille.

Elena est née le 28 septembre dernier et fait le bonheur de ses parents du haut de ses 50cm! On souhaite beaucoup de bonheur à toute la famille.

Agenda JA34

2/4 nov : **Session PAC**

8/10 nov : **Session Montagne**

8 nov : **Groupe « Grandes Cultures »**

9 nov : **Groupe « viti »**

8/9/10 nov : **Dionysud**

15/16 nov : **Agri Connect**

VCR FRANCE
PÉPINIÈRES VITICOLES

Pépinière viticole française, producteur de plants de vigne de sélections clonales française et européenne.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

V.C.R. FRANCE
Siège social : 30190 BOUCOIRAN
Tél. (0033) 04.66.86.10.10

Loïc Breton et Kévin Baralon
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98

Vie Syndicale

Tournées Cantonales

C'est bientôt les tournées cantonales et comme chaque année, les représentant JA du département se rendront dans vos cantons afin d'aller à votre rencontre. Cette année les élus départementaux et surtout cantonaux s'activeront pour redynamiser la tournée et faire en sorte que les cantons s'approprient cet événement qui se veut être fédérateur.

La tournée cantonale est un moment important pour la vie du réseau. Lieu d'échange et de rencontre entre jeune du même secteur, c'est l'occasion d'aborder un multitude de sujets sur lesquels vous êtes demandeur d'information. Partager vos expériences, savoir ce qui se pense dans le réseau, ce qu'il se passe sur votre secteur, le tout dans la convivialité, c'est l'essence même des cantonales.

Néanmoins depuis quelques années, nous constatons un manque de motivation des troupes, un manque d'implication. Cantonales trop répétitives, monologues de certains devant d'autres qui n'osent pas parler, manque de cohésion de groupe... Bref, il y a du pain sur la planche pour que cette tournée reprenne son sens, qu'elle vous fasse vous sentir JA, membre d'un réseau où l'on travail tous ensemble pour avancer.

A l'ordre du jour de ces cantonales, une rapide point sur les actions en cours et nos victoires syndicales, des échanges sur la communication du réseau, le JA Mag, les cotisations... Nous voulons VOTRE avis et surtout, surtout, plus de place pour vous laisser vous exprimer sur ce que vous attendez de votre canton, ce que vous voulez en faire, la manière dont vous souhaitez le faire vivre : soirées JA, tournois de foot inter cantons, lotos, animations pour le Téléthon, le tour de France. Les idées ne manquent pas, à vous de faire vivre vos canton de redonner du sens à cet échelon à la base de tout et indispensable pour notre syndicat

Minervoys
2 novembre à 18h30

Béziers & Saint Chinian
17 novembre à 18h30

Servian & Faugérais
30 novembre à 18h30

**Mèze/Villeveyrac
& Agde Pézenas**
8 novembre à 18h30

Gignac
21 novembre à 18h30

Castries/Pic Saint Loup
7 décembre à 18h30

Saint Pons de T. & Lodévois
Spéciale élevage : 13 décembre à 21h.

CANTON	PRESIDENT	TELEPHONE	SG	TELEPHONE
CASTRIES - PIC ST LOUP	DUMAS Rémi	06 14 48 86 42	BANTON Camille	06 76 14 57 56
GIGNAC	SOULIER Franck	06 83 65 25 15	SOULIER Alexandre	06 38 50 68 95
LODEVE	ROSSIGNOL Julien	07 86 25 68 34	SEGUIER Fabrice	06 74 36 03 51
ST PONS	PETIT Sébastien	06 75 02 16 81	GOUT Gilles	06 71 07 00 87
MINERVE	GUERRERO Ludovic	06 09 73 28 26	CARRERE Nathan	06 78 23 33 27
ST CHINIAN	CALVET Julien	06 87 50 79 17	ROUSSIGNOL Vivien	06 22 74 24 51
BEZIERS	ASTRUC Cesar	06 62 43 73 55	CASTAN Guilhem	06 23 43 60 53
SERVIAN	BOUISSIERE Julien	06 26 42 57 40	GRANIER Jordi	06 47 75 09 47
AGDE - PEZENAS	CARRIER Beranger	06 12 98 25 68	CARRIER Aurélien	06 29 75 26 41
MEZE - VILLEVEYRAC	DE BOISGELIN Guillaume	06 88 96 32 65	HUMBERT Steeve	06 17 07 70 09

Condoléances

Au nom des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, nous présentons nos sincères condoléances à la famille de Sébastien Solans, agriculteur sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Nous sommes de tout cœur avec ses proches et leur témoignons soutien et solidarité ainsi qu'aux Jeunes Agriculteurs du Gard dans ces moments difficiles.

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

- ECO + ARRIERE De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

- POUDREUSES PORTÉES De 150 à 300 litres Trainées 700 litres

« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »

EPAMPREURS ET BATI

e-mail: calvetlez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site: www.calvetsa.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113-11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervoys - 06 84 78 51 25

5, Route des Lômes – 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr